conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TANET KARACHO 10 X 1 LITER

WM 0712475 Numéro de commande: 0712475

Version 1.8 Date de révision 01.09.2016 Date d'impression 20.09.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : TANET KARACHO 10 X 1 LITER

numéro d'identification : 61305

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Produit de nettoyage

mélange

Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S

3, avenue du Canada 91974 Les Ulis Cedex

 Téléphone
 : +330169189500

 Téléfax
 : +330169288965

Adresse e-mail Personne

responsable/émettrice

Produktsicherheit@werner-mertz.com

Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus. Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS	Classification	Concentration (%)
	NoCE	(RÈGLEMENT (CE) No	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TANET KARACHO 10 X 1 LITER

WM 0712475 Numéro de commande: 0712475

Version 1.8 Date de révision 01.09.2016 Date d'impression 20.09.2016

	Numéro d'enregistrement	1272/2008)			
2-phénoxyéthanol	122-99-6 204-589-7 01-2119488943-21	Acute Tox.4; H302 Eye Irrit.2; H319	>= 1 - < 2		
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :					
éthanol	64-17-5 200-578-6 01-2119457610-43	Flam. Liq.2; H225 Eye Irrit.2; H319	>= 2 - < 5		
1-méthoxypropane-2-ol	107-98-2 203-539-1 01-2119457435-35	Flam. Liq.3; H226 STOT SE3; H336	>= 2 - < 5		

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers

secours.

En cas d'inhalation : Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de

poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de

combustion.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les

paupières, pendant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le

centre anti-poison.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TANET KARACHO 10 X 1 LITER

WM 0712475 Numéro de commande: 0712475

Version 1.8 Date de révision 01.09.2016 Date d'impression 20.09.2016

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et

à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la

lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts

ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

:

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

Information supplémentaire

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation

locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection

de l'environnement

: Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les

cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer et enlever à la pelle.

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation

sans danger

: Équipement de protection individuel, voir section 8. Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TANET KARACHO 10 X 1 LITER

WM 0712475 Numéro de commande: 0712475

Version 1.8 Date de révision 01.09.2016 Date d'impression 20.09.2016

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de

travail

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Précautions pour le stockage en

commun

: Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les

prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	NoCAS		Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
éthanol	64-17-5		VME	1.000 ppm 1.900 mg/m3	2005-02-01	FR VLE
Information supplémentaire	: r	: normal: Valeurs limites indicatives				
éthanol	64-1	7-5	VLCT (VLE)	5.000 ppm 9.500 mg/m3	2005-02-01	FR VLE
Information : normal: Valeurs limites indicatives supplémentaire						
1- méthoxypropa ne-2-ol	107-	98-2	VME	50 ppm 188 mg/m3	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire	: *	*: Risque de pénétration percutanéeValeurs limites réglementaires contraignantes				
1- méthoxypropa ne-2-ol	107-	98-2	VLCT (VLE)	100 ppm 375 mg/m3	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire	: *	: *: Risque de pénétration percutanéeValeurs limites réglementaires contraignantes				
1- méthoxypropa ne-2-ol	107-	98-2	TWA	100 ppm 375 mg/m3	2009-12-19	2000/39/EC
Information supplémentaire	: peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif					

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TANET KARACHO 10 X 1 LITER

WM 0712475 Numéro de commande: 0712475

Version 1.8 Date de révision 01.09.2016 Date d'impression 20.09.2016

1- méthoxypropa ne-2-ol	107-98-2	STEL	150 ppm 568 mg/m3	2009-12-19	2000/39/EC
nformation supplémentaire	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1				

DNEL

2-phénoxyéthanol : Utilisation finale: Travailleurs

122-99-6: Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 8,07 mg/m3

Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux

Valeur: 8,07 mg/m3

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 2,41 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux

Valeur: 2,41 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques

éthanol : Utilisation finale: Travailleurs **64-17-5:** Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux

Valeur: 1900 mg/m3

Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 950 mg/m3

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TANET KARACHO 10 X 1 LITER

WM 0712475 Numéro de commande: 0712475

Version 1.8 Date de révision 01.09.2016 Date d'impression 20.09.2016

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux

Valeur: 950 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 114 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux

Valeur: 950 mg/m3

1-méthoxypropane-2-ol 107-98-2:

: Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux

Valeur: 553,5 mg/m3

Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 369 mg/m3

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 50,6 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 3,3 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 43,9 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Contact avec la peau

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TANET KARACHO 10 X 1 LITER

WM 0712475 Numéro de commande: 0712475

Version 1.8 Date de révision 01.09.2016 Date d'impression 20.09.2016

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

PNEC

2-phénoxyéthanol Eau douce

Valeur: 0,943 mg/l 122-99-6:

Eau de mer

Valeur: 0,0943 mg/l

intermittent release Valeur: 3,44 mg/l

STP

Valeur: 24,8 mg/l

Sédiment d'eau douce Valeur: 7,2366 mg/kg

Sédiment marin Valeur: 0,7237 mg/kg

Sol

Valeur: 1,26 mg/kg

éthanol Eau douce 64-17-5:

Valeur: 0,96 mg/l

Eau de mer Valeur: 0,79 mg/l

Sédiment d'eau douce Valeur: 3,6 mg/kg

Valeur: 0,63 mg/kg

Valeur: 580 mg/l

intermittent release Valeur: 2,75 mg/l

1-méthoxypropane-2-ol

107-98-2:

Eau douce Valeur: 10 mg/l

Eau de mer Valeur: 1 mg/l

Sédiment d'eau douce Valeur: 41,6 mg/kg

Sédiment marin Valeur: 4,17 mg/kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TANET KARACHO 10 X 1 LITER

WM 0712475 Numéro de commande: 0712475

Version 1.8 Date de révision 01.09.2016 Date d'impression 20.09.2016

Sol

Valeur: 2,47 mg/kg

STP

Valeur: 100 mg/l

intermittent release Valeur: 100 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

<u>Protection des yeux</u> : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection des mains

Matériel : inutile dans les conditions normales d'utilisation

En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de

protection.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374 (0,4

mm).

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant

la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de

contact).

Protection de la peau et du

corps

: inutile dans les conditions normales d'utilisation

<u>Protection respiratoire</u> : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les

cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TANET KARACHO 10 X 1 LITER

WM 0712475 Numéro de commande: 0712475

Version 1.8 Date de révision 01.09.2016 Date d'impression 20.09.2016

Hq env. 8,6

Point/intervalle de fusion Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition Pas d'information disponible.

Point d'éclair env. 54,6 °C

Taux d'évaporation Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Non classée comme entretenant la combustion selon les

réglementations de transport.

Vitesse de combustion Donnée non disponible Limite d'explosivité, inférieure Donnée non disponible Limite d'explosivité, supérieure Donnée non disponible Pression de vapeur Donnée non disponible Densité de vapeur relative Donnée non disponible Densité relative Donnée non disponible

Densité env. 1,024 g/cm3

Hydrosolubilité soluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible Coefficient de partage: n-: Donnée non disponible

octanol/eau

Température d'inflammation : Donnée non disponible Décomposition thermique Donnée non disponible Viscosité, dynamique Donnée non disponible Viscosité, cinématique Donnée non disponible Propriétés explosives Donnée non disponible Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TANET KARACHO 10 X 1 LITER

WM 0712475 Numéro de commande: 0712475

Version 1.8 Date de révision 01.09.2016 Date d'impression 20.09.2016

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

: Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit

n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

: On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

: Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit

n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

: Donnée non disponible

Information supplémentaire : Donnée non disponible

Composants: 2-phénoxyéthanol

122-99-6:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 1.260 mg/kg

DL50 oral Souris: 933 mg/kg

DL50 oral Rat: 1.850 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë : 500 mg/kg

Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité

aiguë

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TANET KARACHO 10 X 1 LITER

WM 0712475 Numéro de commande: 0712475

Version 1.8 Date de révision 01.09.2016 Date d'impression 20.09.2016

DL50 Rat: 2.740 mg/kg Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: > 5.000 mg/kg

DL50 Rat: 14.422 mg/kg

éthanol 64-17-5:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 10.470 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 Rat: 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 51 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

DL50 dermal Lapin: > 10.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau Méthode: OCDE ligne directrice 404

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère des yeux Méthode: OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

: Espèce: Souris

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité pour la reproduction : Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e) NOAEL: 5.200 mg/kg

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e) NOAEL: 13.800 mg/kg

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation NOAEL: 30400 mg/m3

Toxicité à dose répétée : Rat, mâle: NOAEL: > 20 mg/kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TANET KARACHO 10 X 1 LITER

WM 0712475 Numéro de commande: 0712475

Version 1.8 Date de révision 01.09.2016 Date d'impression 20.09.2016

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Rat, femelle: NOAEL: 1.730 mg/kg

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

1-méthoxypropane-2-ol

107-98-2:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 5.660 mg/kg

DL50 oral Rat: 4.016 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 Rat: 7.000 µg/l

Durée d'exposition: 6 h

CL50 Rat: 6 mg/l Durée d'exposition: 4 h

CL50 Rat: 25,8 mg/l Durée d'exposition: 6 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 Lapin: > 2.000 mg/kg

DL50 dermal Rat: > 2.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

: Résultat: Irritation légère de la peau

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

: Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Résultat: négatif

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

2-phénoxyéthanol 122-99-6:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 344 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TANET KARACHO 10 X 1 LITER

WM 0712475 Numéro de commande: 0712475

Version 1.8 Date de révision 01.09.2016 Date d'impression 20.09.2016

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 220 - 460 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 500 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 : > 500 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 880

ma/

Durée d'exposition: 17 h

EC20 (boue activée): 620 mg/l Durée d'exposition: 30 mn

EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 320

mg/l

Durée d'exposition: 17 h

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: NOEC: 23 mg/l

Durée d'exposition: 34 d

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

(Toxicité chronique)

: NOEC: 9,43 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les organismes

vivant dans le sol

CL50: 1.000 mg/kg

Durée d'exposition: 14 d

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

éthanol 64-17-5:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 13 g/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 8.150 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 0,1 g/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Poisson): 11.200 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 12.340 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CE50: 5.012 mg/l

Toxicité pour les algues : CE50 (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 275 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TANET KARACHO 10 X 1 LITER

WM 0712475 Numéro de commande: 0712475

Version 1.8 Date de révision 01.09.2016 Date d'impression 20.09.2016

Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 12.900

mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: Pas d'information disponible.

CE0 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 5.000 mg/l

Durée d'exposition: 168 h

CE50: 4.432 mg/l

EC10: 11,5 mg/l

EC10: 280 mg/l

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 11.800

mg/

Durée d'exposition: 16 h

Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire

1-méthoxypropane-2-ol 107-98-2:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 6.812 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): > 6.800 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Méthode: DIN 38412

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en semi-statique

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 20.800 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 23.300 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 21.100 - 25.900 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 7 d

CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1.000

mg/l

Durée d'exposition: 7 h

Type de Test: Essai en statique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TANET KARACHO 10 X 1 LITER

WM 0712475 Numéro de commande: 0712475

Version 1.8 Date de révision 01.09.2016 Date d'impression 20.09.2016

Toxicité pour les bactéries : CE50 (boue activée): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette

préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux

détergents.

Composants:

éthanol 64-17-5:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 97 %

Méthode: OCDE Ligne directrice 301

1-méthoxypropane-2-ol

107-98-2:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable

Biodégradation: 96 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 E

Résultat: rapidement biodégradable

Biodégradation: 90 - 100 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 E

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

2-phénoxyéthanol

122-99-6:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 2

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 1,2 (23 °C)

pH: 5 - 9

BPL: oui

éthanol 64-17-5:

Bioaccumulation : Concentration: 3,2 mg/l

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: -0,32

1-méthoxypropane-2-ol

107-98-2:

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TANET KARACHO 10 X 1 LITER

WM 0712475 Numéro de commande: 0712475

Version 1.8 Date de révision 01.09.2016 Date d'impression 20.09.2016

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 100

Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: -0,44

log Pow: 0,37

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

2-phénoxyéthanol

122-99-6:

Répartition entre les compartiments environnementaux

: Koc: 16 - 102Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

éthanol 64-17-5:

Répartition entre les compartiments environnementaux

: Koc: 1Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

1-méthoxypropane-2-ol

107-98-2:

Mobilité : Remarques: Après libération, est absorbé par le sol.

Répartition entre les compartiments environnementaux

: Koc: 2,2Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré

comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou

plus..

Composants:

1-méthoxypropane-2-ol

107-98-2:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante,

bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TANET KARACHO 10 X 1 LITER

WM 0712475 Numéro de commande: 0712475

Version 1.8 Date de révision 01.09.2016 Date d'impression 20.09.2016

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une

entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TANET KARACHO 10 X 1 LITER

WM 0712475 Numéro de commande: 0712475

Version 1.8 Date de révision 01.09.2016 Date d'impression 20.09.2016

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés

aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Quantité 1 Quantité 2 P₅c LIQUIDES INFLAMMABLES 5.000 t 50.000 t 34 2.500 t 25.000 t Produits dérivés du pétrole: a)

> essences et naphtes; b) kérosènes (carburants d'aviation compris); c) gazoles (gazole Diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris); d) fiouls lourds

Maladies Professionnelles (R-

461-3, France)

: Mise à jour: Non applicable

Composés organiques volatils : Directive 1999/13/CE

Contenu en composés organiques volatils (COV): 9,38 %, 703,21 g/l

Directive 1999/13/CE

Contenu en composés organiques volatils (COV): 9,38 %, 96,08 g/l

Conformément au règlement relatif aux détergents CE

648/2004

: PHENOXYETHANOL

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. Liquide et vapeurs inflammables. H226

Nocif en cas d'ingestion. H302

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. H336

Information supplémentaire

Procédure de classification: Méthode de calcul

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TANET KARACHO 10 X 1 LITER

WM 0712475 Numéro de commande: 0712475

Version 1.8 Date de révision 01.09.2016 Date d'impression 20.09.2016

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

500000002981